

Image not found or type unknown



Possibilité de scolarisation

Par **Djamel ben**, le **10/02/2019** à **15:14**

Je suis en France depuis 3 mois mon visa viens d'expirer. Je fais du sport j'ai une licence sportive et un passeport sportif français d'une durée de 1 ans pour me permettre de faire des compétitions. J'ai un oncle prêtre qui est résidant en France depuis deux ans et a une carte de séjour. Est ce que c'est possible qu'il mette son neveu à l'école ?